

Une dépendance vaudoise  
de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard

# Sainte-Marie de Belmont

par le chanoine  
Léon DUPONT LACHENAL

*A la mémoire du chanoine André de Bavier (1890-1948) qui, le premier, il y a quelque cinquante ans, me parla du sanctuaire de Notre-Dame de Belmont et qui aurait désiré en connaître davantage le passé.*

L'Hospice du Grand-Saint-Bernard fut dès le Moyen Age fortement implanté en Chablais, tant dans sa partie aujourd'hui française que dans les cantons actuels du Valais et de Vaud. Il suffit ici de rappeler quelques noms : les châteaux de Rive-sous-Thonon et de Meillerie, qui furent des résidences prévôtales, et les paroisses de Thollon, de Marin et de Novel, en territoire savoyard ; en Chablais valaisan : la paroisse de Vouvry, la seigneurie de Tanay et un fief dans la vallée d'Illiez ; en terre vaudoise : les églises de Corb et de Noville, un domaine à Roche qui fut d'abord un hôpital avec la chapelle Saint-Jacques, la chapelle Saint-Pierre à Aigle, enfin la chapelle de Belmont sur Bex. De toutes ces dépendances, seule la paroisse de Vouvry demeure encore rattachée à la Congrégation du Grand-Saint-Bernard.

Dans les pages qui suivent, nous nous proposons d'évoquer spécialement l'histoire de l'ancienne église de Belmont.

## Le site et son église

La petite ville vaudoise de Bex est réputée pour le charme de sa situation, qui lui attire depuis longtemps de nombreux et illustres voyageurs, de sorte qu'un écrivain genevois, Jean Rumilly, a pu lui consacrer naguère

un petit volume sous ce titre évocateur : *L'enchantement de Bex-les-Bains* <sup>1</sup>. « Le lecteur s'étonnera de la multiplicité des figures qui y paraissent et disparaissent, note le regretté Pierre Grellet dans la *Préface* qu'il donne à cet ouvrage. C'est un petit univers brillant et varié que M. Jean Rumilly nous montre dans sa vive monographie d'un bourg au pied des Alpes. Sa plume alerte, sa narration rapide font sortir des personnages du sol en nombre tel qu'on pourrait croire que Bex est le centre du monde... »

Parmi les passants dont l'auteur suit les pas, Pierre Grellet détache quelques personnages de proue : le fringant chevalier de Boufflers, le fameux et énigmatique aventurier vénitien Casanova, les doctes patriciens bernois Albert de Haller et Charles-Victor de Bonstetten, le naturaliste genevois Horace-Bénédict de Saussure, Chateaubriand, qui vint plusieurs fois à Bex, et Marie-Louise, et Madame de Staël, et Georges Sand, et Liszt, et tant d'autres...

Mais la chance de Bex n'est pas seulement de posséder des sites charmants et d'avoir accueilli des visiteurs illustres, c'est aussi de se trouver « au milieu de beaux noms ». Et c'est encore Grellet qui le relève : « Un bon génie latin a donné aux sites des désignations aux résonances musicales, aux modulations à la fois fières et douces, aux harmonies évocatrices, quelques-unes des réussites vocales les plus parfaites de notre langue. » C'est Fenalet, dont le nom fleure le foin odoriférant ; c'est la Pointe des Savolaires ; ce sont les alpages de Javernaz, de Solalex, d'Anzeindaz ou de Derborence...

A ces exemples il faut ajouter *Belmont*, la « *belle montagne* ». Aujourd'hui encore on dit : *les Monts*, pour désigner les hauteurs qui s'élèvent à l'Est de Bex et qui obligent l'Avançon de Nant à faire un contour avant de déboucher à Bévieux.

« Belmont », a écrit le baron Frédéric de Gingins dans une note manuscrite reproduite par le pasteur David Martignier et l'archiviste cantonal Aymon de Crousaz dans leur *Dictionnaire historique du Canton de Vaud* <sup>2</sup>, « c'était le nom d'une ancienne église, sise au-dessus de Bex, au tiers de la montagne, dans une position des plus pittoresques, près d'une maison blanche qu'on y voit aujourd'hui. Elle était dédiée à la vierge Marie et dépendait du couvent du Saint-Bernard. Un chemin conduit de là au village de Frenières dont elle était la paroissiale. » Ce texte se retrouve plus ou moins dans la plupart des publications qui font mention de Belmont et de son église.

Il importe d'abord de s'arrêter sur le toponyme. Le *Dictionnaire* de Martignier et Crousaz, traitant des trois localités vaudoises qui portent ce nom — Belmont sur Bex, Belmont près de Lausanne, Belmont sur Yverdon — leur applique à toutes trois... la graphie *Belmunt* qui figure dans le

<sup>1</sup> Jean Rumilly, *L'enchantement de Bex-les-Bains*, Lausanne, Spes, 1942.

<sup>2</sup> David Martignier et Aymon de Crousaz, *Dictionnaire historique du Canton de Vaud*, Lausanne, 1867, p. 77.

« Cartulaire de Lausanne » de 1228 et y désigne une paroisse... Cette méprise devait avoir des suites ! Le *Dictionnaire géographique de la Suisse*<sup>3</sup> ne retient, évidemment, la mention de 1228 que pour une seule des trois localités, mais, hélas ! il tombe à faux en l'attribuant à Belmont sur Bex. En réalité, le *Belmont* de 1228 concerne Belmont près de Lausanne, comme il appert indiscutablement du contexte<sup>4</sup>. C'est bien ainsi, d'ailleurs, que l'ont compris Henri Jaccard dans son *Essai de toponymie*<sup>5</sup> et Eugène Mottaz dans son *Dictionnaire historique du Canton de Vaud*<sup>6</sup>. Mais revenons au Belmont chablaisien.

C'est donc là, « en Belmont », à 3 km à l'Est de Bex<sup>7</sup>, à quelque 750 m d'altitude, que s'élevait autrefois une église dont les abbés Jean-Emile Tamini et Pierre Délèze présentent ainsi les origines en traitant de la paroisse de Bex dans leur *Nouvel Essai de Vallesia christiana*<sup>8</sup> : « Au mont de Bex, s'élevait l'église filiale de Sainte-Marie, citée en 1177 parmi les possessions du Saint-Bernard, avec un cimetière utilisé en temps d'épidémie. » Si la mention d'une église en ce lieu est exacte, la date qui lui est assignée ne l'est pas. Le 18 juin 1177, le pape Alexandre III accorde bien, de Venise, une bulle de protection à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, dans laquelle il énumère ses diverses possessions, au nombre de 78, mais Belmont n'y figure point<sup>9</sup>.

De son côté, François Isabel, le précieux érudit d'Antagne, dans le *Dictionnaire de Mottaz*<sup>10</sup>, entrevoit les origines de la chapelle de Belmont de la façon suivante : « Au XIII<sup>e</sup> siècle, les chanoines du Saint-Bernard acquièrent un domaine rural à Belmont et y ajoutèrent une chapelle. Elle n'existait pas encore en 1231, mais elle est mentionnée en 1285. »

A la vérité, on ne sait depuis quand l'Hospice du Grand-Saint-Bernard possédait un domaine à Belmont. Au Nord de l'Avançon, le territoire de Gryon relevait, au point de vue temporel, dès le XII<sup>e</sup> siècle en tout cas, de l'Abbaye de Saint-Maurice<sup>11</sup>. Il est curieux de retrouver ici aussi ce voisinage des deux Maisons religieuses qui a été signalé ailleurs — notamment à Aigle, Vouvry, La Tour de Peilz, Vevey, Lussy près de Morges, Alens près de Cossonay, — voisinage ou imbrication « qui suggère l'idée

<sup>3</sup> *Dictionnaire géographique de la Suisse* (= DGS), t. I, Neuchâtel, 1902, p. 181.

<sup>4</sup> *Cartulaire de Lausanne*, publié par Frédéric de Gingins dans *Mémoires et Documents de Suisse Romande* (= MDSR), 1<sup>re</sup> série, t. VI, 1851, p. 12 ; nouvelle édition par Charles Roth, MDSR, 3<sup>e</sup> série, t. III, 1948, p. 11.

<sup>5</sup> Henri Jaccard, *Essai de toponymie*, MDSR, 2<sup>e</sup> série, t. VII, 1906, p. 30.

<sup>6</sup> Eugène Mottaz, *Dictionnaire historique du Canton de Vaud* (= DHV), t. I, Lausanne, 1914, p. 195.

<sup>7</sup> François Isabel, *Belmont sur Bex*, DHV, t. I, pp. 194-195.

<sup>8</sup> Jean-Emile Tamini et Pierre Délèze, *Nouvel Essai de Vallesia christiana* (= *Vall. chr.*), Saint-Maurice, 1940, p. 160.

<sup>9</sup> Lucien Quaglia, *La Maison du Grand-Saint-Bernard des origines aux temps actuels* (= GSB), 2<sup>e</sup> édition, Martigny, 1972, pp. 8, 19 ; la bulle figure parmi les *Documents relatifs à l'histoire du Valais* publiés par l'abbé Jean Gremaud dans MDSR, 1<sup>re</sup> série, t. I, N<sup>o</sup> 156.

<sup>10</sup> DHV, t. I, p. 195.

<sup>11</sup> DHV, t. I, p. 822.

d'un partage des anciennes terres de l'Abbaye en faveur du monastère de Mont-Joux et une participation de l'Abbaye à la fondation du même monastère »<sup>12</sup>. Rappelons simplement que le premier hospice du Mont-Joux fut fondé dans la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> siècle sous le vocable de saint Pierre, *ad radicem montis*, « au pied du col », et qu'il donna naissance à un bourg : Bourg-Saint-Pierre. C'est à cette fondation que l'Abbaye de Saint-Maurice a peut-être contribué. Plus tard, au XI<sup>e</sup> siècle, saint Bernard établira le nouvel hospice sur le passage même de la montagne, où il subsiste encore et où il a acquis une renommée universelle. Mais le nouvel hospice n'était pas une création entièrement nouvelle : il continuait sur un emplacement nouveau l'ancien hospice de Saint-Pierre dont il hérita les possessions.

Quoi qu'il en soit, la chapelle de Belmont existe bien vers 1285 : à cette date, note Isabel<sup>13</sup>, « une vigne fut vendue à Plan-Vignier (Bex) pour 60 livres mauricoises et deux setiers de vin de redevance annuelle à l'église de Belmont ». Gremaud a publié cet acte de vente, ce qui permet de connaître quelques détails. On y voit Guillaume, major de Monthey<sup>14</sup>, donzel, et sa femme Jeannette, d'accord avec leur fils François, vendre à Brunet du Châtel des Frasses une vigne à *Couvalou* et une autre à *Plan-Vignier*, sur les collines de Cries, à charge de servir une rente annuelle de 60 livres mauricoises et 2 setiers de vin à l'église Sainte-Marie de Belmont : *ecclesie sancte Marie de Bellomonte*<sup>15</sup>. L'acte est passé au château de Monthey (dans doute s'agit-il du château-vieux aujourd'hui disparu<sup>16</sup>), le 19 mars 1285, ce qui, selon notre façon actuelle de compter, doit s'entendre du 19

<sup>12</sup> Lucien Quaglia, *Meillerie et la Prévôté du Grand-Saint-Bernard*, dans *Annales valaisannes* (= *Ann. val.*), 1961, pp. 12-14 ; cf. du même, GSB, pp. XX-XXVII ; Léon Dupont Lachenal, *Paroisses et Clergé en Bas-Valais*, dans *Ann. val.*, 1959, p. 424 ; du même, *Martigny, de la capitale romaine à la cité moderne*, dans *Trésors de mon Pays*, N° 107, Neuchâtel, 1963, pp. 21-23.

<sup>13</sup> DHV, t. I, p. 195.

<sup>14</sup> Tamini a publié dans *Ann. val.*, 1<sup>re</sup> série, juin 1927, une étude sur *Les Nobles de Montheolo / de Montheis du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, selon laquelle il s'agirait ici de Guillaume III, major de Monthey, marié à Jeannette de Greysier (*op. cit.*, pp. 170-171). Toutefois, Tamini donne à Guillaume III deux fils appelés Pierre et Jean, et deux filles : Isabelle et Françoise, alors que notre vendeur avait un fils du nom de François : *Willermus major de Montheolo domicellus et Johanneta ejus uxor, de laude Francisci eorum filii...*

<sup>15</sup> Ce qui amène Tamini à employer cette orthographe : « *Bellmont, au-dessus de Bex* ». *Ibid.*, p. 170.

<sup>16</sup> *Datum in castro Montheoli* : il s'agit vraisemblablement du « Château-Vieux » de Monthey qui se dressait sur une éminence proche de la Vièze, où subsistent encore quelques murs en ruine ; il ne s'agit donc pas de la tour particulière des majors de Monthey sur l'emplacement de l'arsenal. Cf. Louis Blondel, *Le Château-Vieux de Monthey*, dans *Ann. val.*, 1952, pp. 21-28.

mars 1286<sup>17</sup>. C'est le plus ancien acte, à notre connaissance, qui fasse mention de l'église de Belmont<sup>18</sup>.

Si le vocable de celle-ci est bien mentionné dans cet acte, celui-ci ne fait pas mention de lien avec l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, mais quelques mois plus tard, ce lien est dûment attesté dans une bulle du pape Honorius IV en faveur dudit Hospice. Dans cette bulle, datée de Rome, le 11 juin 1286, le pape énumère les possessions du grand Hospice bernardin et, parmi elles, on lit : « *ecclesiam Sancte Marie de Bellomonte cum pertinentiis suis* »<sup>19</sup>. Ainsi donc, l'église de Belmont et tout ce qui en dépend appartient à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard. C'est à partir de cette date, et jusqu'en 1573, que le chanoine Lucien Quaglia<sup>20</sup> fixe « la durée de l'appartenance au Saint-Bernard ». Belmont est aussi le plus ancien sanctuaire marial que l'on connaisse dans la mouvance de l'Hospice<sup>21</sup>. Mais si l'église de Belmont était incorporée à la Maison du Mont-Joux, elle était néanmoins placée sous la juridiction de l'Evêché de Sion et faisait partie du Décanat inférieur de celui-ci<sup>22</sup>, comme le montrent, notamment, les relevés de comptes de la fiscalité pontificale qui seront cités plus loin<sup>23</sup>.

On peut se demander encore quel était, du point de vue paroissial, le statut de l'église de Belmont. Tamini et Délèze<sup>24</sup> la regardent comme une « église filiale » de Bex, dotée d'un cimetière « utilisé en temps d'épidémie ». Si l'opinion de ces auteurs est exacte, il semblerait donc que le cime-

<sup>17</sup> Gremaud, t. II, N° 949. C'est Gremaud lui-même qui interprète la date du document : *anno Dni M. CC. LXXXV, XIV kl. aprilis*, comme correspondant au 19 mars 1286, les actes de cette époque en Bas-Valais étant généralement datés d'après le *style pascal* qui fixait à Pâques le début de l'année, de sorte que les actes passés entre le 1<sup>er</sup> janvier et Pâques portent encore le millésime de l'année précédente et que, pour les traduire selon notre calendrier actuel, il faut leur donner le millésime de notre année débutant le 1<sup>er</sup> janvier. Cf. Gremaud, t. I, pp. XVII-XIX.

<sup>18</sup> Eugen Gruber, *Die Stiftungsbeiligen der Diözese Sitten im Mittelalter*, Fribourg, 1932, pp. 28 et 59, indique comme premier document faisant connaître cette église avec son vocable la bulle d'Honorius IV du 11 juin 1286 dont il va être question, mais l'acte de vente de Guillaume de Monthey lui est antérieur de quelques mois puisqu'il fut passé le 19 mars.

<sup>19</sup> Gremaud, t. II, N° 951.

<sup>20</sup> Quaglia, GSB, p. 505.

<sup>21</sup> Gruber, *op. cit.*, p. 59.

<sup>22</sup> Isabel, DHV, t. I, p. 195 ; Maxime Reymond, art. *Belmont*, dans *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* (= DHBS), t. II, p. 50.

<sup>23</sup> La bulle d'Honorius IV, de 1286 (Gremaud, t. II, N° 951) indique Belmont dont il s'agit ici parmi les possessions du Grand-Saint-Bernard situées dans le diocèse de Sion. Le relevé des taxations pontificales des environs de 1364 pour le diocèse de Sion (Gremaud, t. V, N° 2090) range avec précision les « bénéfices » *in decanatu superiori* ou *in decanatu inferiori* ; Belmont est dans ce dernier. Le compte de 1428 (Gremaud, t. VII, N° 2784) suit le même classement, mais, après avoir indiqué, d'une part : *Sequitur decanatus superior*, il omet, par une distraction évidente, le titre corrélatif : *Sequitur decanatus inferior*, que Gremaud supplée dans son édition. Belmont figure régulièrement dans cette seconde série.

Au Moyen Age le diocèse de Sion était divisé en deux décanats : le Décanat des Romands ayant à sa tête le doyen de Valère, et le Décanat des Allemands dirigé par le doyen de Sion. *Vall. chr.*, pp. 92-95, 107.

<sup>24</sup> *Vall. chr.*, p. 160.

tière de Belmont n'était pas utilisé en temps normal, et ce serait là un indice de subordination envers l'église de Bex. Mais la restriction impliquée dans l'exposé des deux auteurs est-elle fondée ? Ils notent, en effet, que cette église « desservait les deux hameaux de Belmont, aujourd'hui quasi abandonnés, ainsi que Frenières et les Plans ». Le baron de Gingins écrivait déjà dans une note citée par Martignier et Crousaz dans leur *Dictionnaire*<sup>25</sup> publié en 1867 : « Un chemin conduit de là au village de Frenières dont elle était la paroissiale. » En 1902, le *Dictionnaire géographique de la Suisse* reproduit la même phrase, mais en mettant le verbe à un temps du passé : « Un chemin conduisait de là... »<sup>26</sup> Faut-il déduire de cette mutation que, de 1867 à 1902, ce chemin avait cessé d'être entretenu ? Quant au passé, si l'église de Belmont était vraiment « la paroissiale » de Frenières, il paraîtrait normal que le cimetière adjacent à l'église eût été utilisé tant que dura ce caractère « paroissial » du sanctuaire. Il convient de remarquer que dans les documents déjà cités, de 1286, et parfois encore plus tard, Sainte-Marie de Belmont est bien indiquée comme « église », *ecclesia*, et non point comme une simple chapelle.

Le chanoine François-Marie Bocard, dans ses *Notes sur le Vallais*<sup>27</sup>, écrit : « Belmont étoit un village du Mandement de Bex qui avoit une Eglise paroissiale de la collation du Mont-Jou. On trouve ce bénéfice parmi ceux énoncés dans la Bulle de 1286 d'Honorius IV : Au diocèse de Sion, *Ste Marie de Bellomonte*. »

Dès 1286 notre sanctuaire apparaît dans plusieurs actes. Le 17 avril 1307, P. Joënoz, du Glarey, un notable de Bex, époux de dame Guillemette d'Aoste, fait son testament. Parmi ses pieuses donations, il n'oublie pas, avec les églises de Bex, de Gryon, de l'Abbaye de Saint-Maurice, « la chapelle de la Vierge, de Belmont », à laquelle il lègue un cens de 4 deniers sur un champ sis sous la maison de G. de Roverea que tient « li Grumata »<sup>28</sup>. Quatre ans plus tard, le 25 février 1311, noble G. de Pontverre, donzel, seigneur du château de Saint-Triphon, teste à son tour, en léguant aux églises de Bex, Belmont et Saint-Jean de Gryon, 5 sous genevois à chacune ; il donne la même somme aux curés d'Aigle, Chessel, Vouvry, Noville, Vionnaz, Muraz, Collombey, ainsi qu'au curé de Saint-Sigismond à Saint-Maurice, et fait d'autres dons nombreux<sup>29</sup>.

L'examen des redevances dues au Saint-Siège fournit aussi des renseignements intéressants sur Belmont. On connaît trois listes de dîmes

<sup>25</sup> Voir plus haut, note 2.

<sup>26</sup> DGS, t. I, p. 181.

<sup>27</sup> Manuscrit à l'Abbaye de Saint-Maurice, t. II, p. 278. Bocard renvoie aussi, à ce propos, à Chrétien Des Loges, *Essais historiques sur le Mont-Saint-Bernard*, 1789 p. 195. Des Loges fut un initiateur en publiant le premier un petit ouvrage sur le Saint-Bernard, mais cet ouvrage est aujourd'hui dépassé. Cf. Quaglia, GSB, p. XVII.

<sup>28</sup> Alfred Milliod, *Histoire de Bex*, t. I, *Documents*, Bex, 1910, p. 8.

<sup>29</sup> *Ibid.*, t. I, pp. 11-12.

papales concernant le diocèse de Sion. La première, qui date de 1364 environ, met à la charge du « curé de Belmont », *curatus de Belmont*, une redevance de 10 sols<sup>30</sup>. Isabel<sup>31</sup> a eu la curiosité de comparer les taxations du fisc pontifical dans la région : Belmont, Ormont, Chessel, Noville, et l'on peut ajouter sur l'autre rive du Rhône : Choëx, Troistorrents, Muraz, Vouvry, sont astreints à la même redevance de 10 sols, tandis que Bex en paie 50, Ollon 12, Gryon 6, Vionnaz 5 et Massongex... rien du tout, « *nil* ». Or, pour autant qu'on puisse hasarder une équivalence, 1 sol, en tenant compte du pouvoir réel de l'argent, aurait eu, au XIII<sup>e</sup> siècle, une valeur d'environ 4 francs<sup>32</sup>. Si l'on considère l'abaissement constant du pouvoir d'achat de l'argent, 1 sol correspondrait, au siècle suivant, à une somme notablement plus élevée que 4 francs. Ainsi le curé de Belmont devait-il verser au fisc pontifical une valeur d'environ 40 à 50 francs. Mais l'échelle des taxations de notre document permet surtout de se faire une idée, par comparaison, de l'importance respective des différents « bénéfices » paroissiaux, et, à travers eux, de l'importance économique des différents villages. On voit ainsi Bex occuper le premier rang, ce qui est un indice de sa prospérité autour de 1364.

La seconde liste de taxation, de 1375, conservée aux archives du Chapitre de Sion, mais non publiée, ne mentionne pas Belmont comme paroisse, mais seulement comme chapelle ; il faut toutefois remarquer que ce pouillé de 1375 ne paraît pas très sûr en ce qui regarde la région du Haut-Lac, car il omet les paroisses d'Aigle, de Massongex et de Vouvry, sans que l'on voie la raison exacte de cette omission<sup>33</sup>.

La troisième liste de taxations pontificales, en 1428, cite de nouveau Belmont comme paroisse (de même qu'Aigle et Vouvry, mais non Massongex<sup>34</sup>). Jean de Lenthonay, licencié en droit, chanoine des cathédrales de Lausanne et de Genève, dirige alors la collecte des dîmes pontificales dans les provinces ecclésiastiques de Lyon, Vienne, Besançon et Tarentaise<sup>35</sup>. Le 12 février 1428, à Genève, il achève le compte concernant le diocèse de Sion, qui fait partie de la province de Tarentaise. Dans ce rôle, nous voyons le décimateur papal inscrire le « curé de Belmont », *curatus de Belmont*, pour la somme de 5 livres, comme aussi les desservants des Ormonts, de Chessel, Noville, Choëx, Troistorrents, Muraz et Port-Valais<sup>36</sup> ; Bex doit 25 livres, Gryon 60 sols, Vionnaz 50 sols.

<sup>30</sup> Gremaud, t. V, N° 2090.

<sup>31</sup> DHV, t. I, p. 195.

<sup>32</sup> Frédéric de Gingins, dans MDSR, 1<sup>re</sup> série, t. VI, p. XLIII.

<sup>33</sup> Gruber, *op. cit.*, pp. 24-25. On se rappellera que dans la liste de 1364 environ, Massongex ne versait aucune contribution au fisc papal, son « bénéfice » étant sans doute trop faible pour être taxé. Ce peut être aussi la raison de l'absence de cette localité dans le compte de 1375. Quant à Vouvry et Aigle, ces postes étaient peut-être vacants...

<sup>34</sup> Gruber, *op. cit.*, pp. 24-25 ; Gremaud, t. VII, N° 2784.

<sup>35</sup> Maxime Reymond, *Les Dignitaires de l'Eglise Notre-Dame de Lausanne jusqu'en 1536*, dans MDSR, 2<sup>e</sup> série, t. VIII, Lausanne, 1912, p. 371.

<sup>36</sup> Ce dernier payait 20 sols vers 1364.

Il importe encore de remarquer que ces impositions ne se font pas au profit de l'évêché de Sion, comme le dit Isabel, mais de la « Chambre Apostolique », c'est-à-dire du fisc pontifical.

Outre les taxes imposées par le Saint-Siège, les « bénéfiques » relevant de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard devaient à celui-ci diverses redevances, généralement en nature, qui sont énumérées dans un rôle de 1323. Or celui-ci ne fait aucune mention d'une redevance qui serait due par Belmont<sup>37</sup>. Il est vrai que ce rôle est antérieur aux actes du fisc pontifical lui-même, et qu'avec l'introduction de celui-ci, l'Hospice bernardin aurait pu imposer parallèlement des redevances sur les « bénéfiques » qui lui étaient incorporés, mais rien ne permet de l'affirmer, du moins en ce qui regarde Belmont.

### Les recteurs de Belmont

*Pierre de Duin, 1307*<sup>38</sup>

Le 26 avril 1307, paraît le premier desservant connu de l'église de Belmont, en la personne de Pierre de *Dugnye*, soit *Pierre de Duin*, chanoine du Saint-Bernard, « recteur de Belmont », qui fait à Bex, au nom du prévôt Jean de Duin, un achat comprenant des biens-fonds en divers points du territoire de Bex, soit en *Combes* près du Rhône, à *Bormia*, à *Montasset*, à *Crescel*, aux *Bercles*, à *Sores Saix* (nous citons ces noms dans la forme donnée dans l'acte), ainsi qu'une maison à Bex<sup>39</sup>. Le même prévôt Jean de Duin pour lequel agit le recteur de Belmont, avait, cinq ans auparavant, acheté le domaine d'Écône, près de Riddes, qui comprenait des prés, des champs et une forêt<sup>40</sup>.

Parmi des « Reconnaissances » du 1<sup>er</sup> janvier 1308 figure un Guillaume qui est dit « fils du prêtre (*presbiteri*) de Belmont »<sup>41</sup>. Comme ce Guillaume est en mesure de passer une Reconnaissance, il est certainement adulte ; il serait dès lors hasardeux d'affirmer un lien entre lui et Pierre

<sup>37</sup> Quaglia, GSB, p. 127.

<sup>38</sup> Les dates indiquées à la suite du nom des recteurs sont celles où on les trouve cités ; elles ne signifient pas la durée de leur rectorat.

<sup>39</sup> Gremaud, t. III, N° 1251.

<sup>40</sup> Gremaud, t. III, N° 1186 ; Quaglia, GSB, p. 105. Une branche de la famille de Duyn posséda, de 1404 à 1597, la coseigneurie de Bex et a laissé son nom à une « imposante tour qui domine la contrée et porte encore le nom de Tour de Duyn » (ou de Duingt), seul vestige encore debout de l'ancien « château de Bex, sur la partie la plus avancée de la colline de Chiètres ». Cette branche des coseigneurs de Bex se rattachait à la famille des sires de Duyn « originaires du château du même nom, sur les bords du lac d'Annecy », qui « est certainement une souche savoyarde fort ancienne » et qui a joué « un rôle brillant dans la noblesse savoyarde ». Cf. Georges Foëx, *La famille de Duyn dans le Vieux-Chablais, 1404-1597*, dans *Ann. val.*, 1<sup>re</sup> série, mai 1920, pp. 9-25. C'est sans doute à cette famille que se rattachaient le prévôt Jean de Duin et le chanoine Pierre de Duin.

<sup>41</sup> Millioud, *op. cit.*, t. I, p. 10.



de Duin qui apparaît quelques mois plus tôt seulement, à moins de supposer, malgré le silence des documents, que celui-ci était depuis longtemps déjà à Belmont, ou que la naissance de Guillaume fut antérieure à sa venue ici.

*Thomas de Lullin, 1339*

*Jacques de Lullin, 1342*

*Jean de Blonay, 1349--1350*

Tamini et Délèze, dans leur *Nouvel Essai de Vallesia christiana*<sup>42</sup>, ont tenté — sans indiquer leurs sources — de dresser un bref catalogue des « Recteurs de Belmont », en omettant toutefois le plus anciennement connu, Pierre de Duin. Le premier qu'ils mentionnent est *Thomas de Lullin*, en 1339, qui est suivi par *Jacques de Lullin*, sans doute un parent, en 1342. Puis vient *Jean de Blonay*, en 1349. Tous sont notés comme chanoines du Grand-Saint-Bernard. De plus, les deux auteurs indiquent aussi Thomas de Lullin et Jean de Blonay comme « vicaires de Bex », le premier en 1339, le second en 1350<sup>43</sup>. Par cette désignation, il faut entendre que l'un et l'autre sont les desservants réels de la paroisse de Bex, dont le titulaire est absent, et se fait remplacer par un « vicaire amodiataire ».

On sait en effet que Rodolphe de Verrès, curé de Bex de 1314 à 1342, était chanoine de Sion et qu'il « résidait ordinairement à Sion » où « il jouait un rôle assez important puisqu'en 1338 il fut nommé co-administrateur de l'évêché pendant une vacance du siège épiscopal »<sup>44</sup>.

Le pasteur Philippe Cherix, dans sa monographie de Bex<sup>45</sup>, lui donne pour successeur comme curé de Bex Pierre de Verney, en 1347, mais Tamini et Délèze indiquent celui-ci comme amodiataire<sup>46</sup>, ce qui dénote, non pas un curé en titre, mais un remplaçant ou vicaire.

L'ancien archiviste cantonal vaudois Maxime Reymond cite comme curé de Bex en 1349 Jean de Vevey<sup>47</sup>, sans fournir de précision ; à la suite de Reymond, Cherix, Tamini et Délèze citent aussi Jean de Vevey comme curé<sup>48</sup>, mais les renseignements font défaut sur le personnage. En revanche, le curé suivant fut un personnage illustre.

<sup>42</sup> *Vall. chr.*, p. 160.

<sup>43</sup> *Ibid.*, pp. 159, 160, 421, 468.

<sup>44</sup> Maxime Reymond, *L'église Saint-Clément de Bex (= Eglise de Bex)*, dans Millioud, *op. cit.*, t. I, p. XXV. — Hans Anton von Roten, *Zur Zusammensetzung des Domkapitels von Sitten im Mittelalter*, dans *Vallesia*, Sion, t. III, 1948, p. 115, a relevé des traces documentaires de Rodolphe de Verrès comme chanoine de Sion de 1312 au 10 juillet 1338, mais ignore ce qu'il advint de lui après cette date. Rodolphe avait été nommé vicaire capitulaire le 16 mai 1338, après la mort de l'évêque Aymon III de La Tour. Il apparaît aussi comme chanoine d'Aoste en 1332.

<sup>45</sup> Philippe Cherix, *La Seigneurie de Bex*, Bex, 1931, p. 33.

<sup>46</sup> *Vall. chr.*, p. 159. Ils l'identifient avec Pierre du Vernet, chanoine d'Abondance, prieur d'Illiez en 1389 ; *op. cit.*, pp. 155 et 505. Mais il s'agit probablement de deux personnages distincts.

<sup>47</sup> Reymond, *Eglise de Bex*, p. XXV.

<sup>48</sup> Cherix : *Seigneurie de Bex*, p. 33 ; Tamini et Délèze, *Vall. chr.*, pp. 159, 505.

C'est ainsi qu'aux environs de 1360, la paroisse de Bex a pour curé en titre un cardinal, le « cardinal de Saint-Eustache ». Né au diocèse de Limoges, Bernard de La Tour d'Auvergne était fils de Bernard seigneur de La Tour. Il était chanoine de Lyon quand, à la requête d'un de ses neveux apparenté par alliance à Pierre Roger élu pape sous le nom de Clément VI le 7 mai 1342, celui-ci comprit Bernard de La Tour dans sa première promotion cardinalice le 20 septembre 1342 : il devint alors cardinal diacre de Saint-Eustache, c'est-à-dire titulaire de l'église diaconale romaine de Saint-Eustache. Après la mort de Clément VI (6 décembre 1352), il participa au conclave qui élut Innocent VI à Avignon, le 18 décembre suivant. Doyen des cardinaux diaques depuis décembre 1356, il mourut, victime de la peste, à Avignon, le 7 août 1361<sup>49</sup>.

Le « cardinal de Saint-Eustache », issu, comme nous le disions plus haut, de la Maison de La Tour d'Auvergne, intervient ici parce qu'il fut curé de Bex. Ni Reymond<sup>50</sup>, ni Cherix<sup>51</sup>, ni Tamini et Délèze<sup>52</sup> ne le mentionnent. Il apparaît cependant comme tel lorsque le pape Urbain V, usant du droit de nommer directement aux postes laissés vacants par la mort de leurs titulaires lorsque cette mort était survenue en cour romaine, fût-elle en Avignon, lui donna un successeur à la cure de Bex<sup>53</sup>. Depuis quand Bernard de La Tour, dit de Saint-Eustache, était-il en possession de la cure de Bex ? on l'ignore, mais comme il aurait succédé en cette qualité à Jean de Vevey cité en 1349, il devait être déjà cardinal quand il reçut ce « bénéfice ». Aussi ne dut-il jamais y résider ; y vint-il même une fois en visite ?...

Le 16 février 1363, Urbain V nomma donc un nouveau curé de Bex en la personne de Guillaume Pavonis (Pavanois, Paon, Pons), originaire de Cluses en Haute-Savoie, qui faisait alors partie du diocèse de Genève. Selon Mgr Dionys Imesch, celui-ci apparaît comme chanoine de Sion dès 1373 ; Hans Anton von Roten<sup>54</sup> cite des actes où il figure comme tel de novembre 1376 au 3 avril 1388, mais il manque d'informations sur la fin de sa vie ; Reymond<sup>55</sup>, toutefois, le cite jusqu'en 1399.

Ainsi est-ce à Sion ou à Avignon que, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, résidaient ordinairement les curés en titre de la paroisse de Bex. Cet « absentéisme » fut l'une des pratiques regrettables de la fin du Moyen Age, et le Concile de Trente condamnera justement cet abus en imposant aux clercs l'obligation de la « résidence » dans le lieu dont ils ont la charge spirituelle et, par le fait même, supprimera le cumul.

<sup>49</sup> *Essai de liste générale des Cardinaux*, dans *Annuaire Pontifical Catholique*, Paris, 1930, p. 150, où l'on précise que notre personnage s'appelait bien *Bernard*, comme son père, et non pas *Bertrand*.

<sup>50</sup> *Eglise de Bex*, p. XXV.

<sup>51</sup> *Seigneurie de Bex*, pp. 33-34. Cherix reproduit la liste de Reymond, bien que « quelque peu incomplète », de l'avis de Tamini à Cherix, et y « ajoute quelques précisions tirées des actes notariés eux-mêmes ».

<sup>52</sup> *Vall. chr.*, p. 159.

<sup>53</sup> Roten, *op. cit.*, p. 94.

<sup>54</sup> Roten, *ibid.* ; Gremaud, t. VI, N<sup>os</sup> 2226, 2251, 2364.

<sup>55</sup> *Eglise de Bex*, p. XXV. De même Cherix, *op. cit.*, p. 33.

Depuis longtemps déjà, nous l'avons vu, des chanoines de Sion gardaient en titre la paroisse de Bex, lorsque Clément VII d'Avignon, répondant à une requête du Chapitre séduisois, unit formellement à la mense capitulaire, le 17 septembre 1392, « les biens et revenus de l'église de Bex », non sans y mettre toutefois pour condition que le Chapitre devra assurer « la portion congrue », c'est-à-dire l'entretien convenable au vicaire chargé de desservir la paroisse. Cette union de la cure de Bex au Chapitre de Sion ne dut pas être du goût des Bellerins, si l'on en croit Maxime Reymond qui écrit ceci : « Il y eut de l'opposition. Car il fallut qu'une nouvelle bulle papale, donnée à Nice le 21 décembre 1405 par Benoît XIII, confirmât la précédente. Et encore n'est-il pas très certain qu'elle fut exécutée... »<sup>56</sup>

En l'absence de ses curés « titulaires », la paroisse de Bex était donc desservie par des vicaires « amodiataires »<sup>57</sup>. Reymond, Cherix, Tamini et Délèze en indiquent un certain nombre, ce qui laisse supposer des mutations assez fréquentes, et peut-être ces changements répétés n'étaient-ils pas étrangers au mécontentement décelé par Reymond ?

Cette situation de la paroisse de Bex ne fut pas sans répercussion sur celle de Belmont. Selon Tamini et Délèze, Thomas de Lullin, en 1339, est à la fois recteur de Belmont et vicaire de Bex ; de même Jean de Blonay en 1350<sup>58</sup>.

#### *Nicod Murisodi, 1430-1441*

La liste des recteurs de Belmont donnée par Tamini et Délèze ne cite aucun nom entre Jean de Blonay en 1350 et Jean Clément en 1465. Une aimable communication de M. le chanoine Lucien Quaglia<sup>59</sup> nous permet d'interrompre ce long silence par la mention de *Nicod Murisodi*, chanoine du Grand-Saint-Bernard, que le prévôt Jean d'Arces nomma en 1430 recteur de la chapelle de Belmont. Nicod Murisodi appartenait sans doute à une famille dont le nom apparaît vers 1350 dans la vallée d'Illiez et qui s'est répandue en plusieurs localités du Chablais valaisan ; son nom a passé par diverses formes dont les variantes *Morisodi*, et *Morisod*, la forme actuelle<sup>60</sup>.

Nicod Murisodi est encore en fonction à Belmont en 1441 : il reconnaît en effet, le 27 septembre de cette année, que le droit de collation de cette chapelle appartient à l'administrateur du Grand-Saint-Bernard.

<sup>56</sup> *Eglise de Bex*, p. XXIV.

<sup>57</sup> *Ibid.*, pp. XXV, XXIX.

<sup>58</sup> *Vall. chr.*, pp. 159, 160, 421, 468.

<sup>59</sup> D'après des actes aux archives de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard (= AGSB), liasse *Vaud*.

<sup>60</sup> Cf. *Nouvel Armorial valaisan*, 1974, p. 181.

*Jean Clément, 1465*

Tamini et Délèze citent *Jean Clément* comme recteur de Belmont en 1465. Comme ses prédécesseurs, il est chanoine du Grand-Saint-Bernard. Il est connu grâce aux Archives du Vatican : le 1<sup>er</sup> avril 1465 en effet, le pape Paul II recommande à l'Official du diocèse de Sion la demande que lui a présentée Jean *Clementis*, chanoine du Saint-Bernard, actuellement (depuis quand, on l'ignore) chargé de la chapellenie de Sainte-Marie à Belmont, sans charge pastorale, dont le revenu est de 10 livres. Il désire changer de poste <sup>62</sup>. Nous ignorons la suite qui fut donnée à sa requête.

*Pierre Aprilis, 1490-1499*

*Pierre Aprilis*, dont le patronyme peut se traduire par *April* ou *Avril*, est chanoine du Grand-Saint-Bernard et recteur de la chapelle de Belmont en 1490. A ce titre, il achète le 3 septembre 1490, à Michel de Ruinis, de la Lex (Bex), un cens d'une coupe de froment sur deux pièces de terre sises en *Crosier*. Pierre Aprilis apparaît en 1492 comme créancier de Guillaume de Aula Nova, chanoine de Saint-Maurice, qui reconnaît sa dette et lui donne en hypothèque une vigne sise près de l'église d'Aigle, le 15 mai 1492 <sup>63</sup>.

En 1499 Pierre Aprilis n'est plus recteur de Belmont par suite de son passage de la Prévôté du Grand-Saint-Bernard à l'Abbaye de Saint-Maurice, où Charléty le rencontre jusqu'en 1510 <sup>64</sup>.

Nous touchons au terme d'une lente évolution de Belmont. Cette localité formait jadis une paroisse autonome avec Frenières et Les Plans ; elle avait son église, *ecclesia*, et son curé, *curatus*, titre qui implique la charge d'âmes, *cura animarum*. En 1465, le sanctuaire de Belmont n'est plus qu'une chapelle, sans charge pastorale. Le changement s'explique sans doute par le fait que les desservants de Belmont, appelés à remplir la fonction de « vicaire » soit administrateur de la paroisse de Bex dont les curés en titre ne résidaient pas, vinrent probablement habiter la cure de Bex et se fondirent dans cette paroisse. Cette ambiguïté ne fut peut-être pas étrangère au départ de Pierre Aprilis ; de fait, son départ laissait l'ancienne paroisse de Belmont vacante et le pape Alexandre VI l'unit le 21 novembre 1499 à la paroisse de Bex aussi longtemps que Pierre Colin, curé de cette paroisse, qui en avait fait la demande, resterait curé de Bex <sup>65</sup>.

<sup>61</sup> *Vall. chr.*, pp. 160 et 432.

<sup>62</sup> Caspar Wirz, *Regesten zur Schweizergeschichte aus den päpstlichen Archiven* (= Wirz), t. III, Berne, 1912, pp. 18-19, N° 46.

<sup>63</sup> Quaglia, AGSB, *Vaud*.

<sup>64</sup> Louis Charléty : *Nomina Canonicorum Regularium Abbatiae S. Mauricii Agau-nensis*, 1728, manuscrit (Abbaye de Saint-Maurice).

<sup>65</sup> Wirz, t. VI, Berne, 1918, p. 220, N° 569.

*Pierre Colini, 1499-1502*

*Pierre Colini* ou *Colin* était un clerc du diocèse de Troyes en Champagne qui remplit une carrière juridique à Rome où on le voit dès 1485 dans l'entourage des papes et des cardinaux ; il est licencié en droit, notaire apostolique, procureur et notaire du Tribunal de la Rote, maître des Suppliques, rédacteur des Brefs pontificaux, protonotaire apostolique. Outre ces fonctions réelles, Pierre Colin cumule un certain nombre de prébendes dont il ne semble guère avoir pu remplir réellement les charges, mais dont il percevait les revenus pour suppléer peut-être à un traitement inexistant ou insuffisant. Ainsi est-il déjà curé de Bex en 1484, alors qu'il ne recevra la prêtrise qu'en 1487, et il restera curé de cette paroisse jusqu'en 1502. Durant cette même période, il cumule les titres et « bénéfices » les plus divers : curé de Siviriez près de Romont (1485), chapelain de l'autel Saint-Michel à la collégiale de Moutier-Grandval (1487), chanoine des cathédrales de Besançon et de Lausanne (1489), chanoine de la collégiale de Berne (1489), chapelain de l'autel Saint-Jean Baptiste à l'église de Martigny (1491), curé de Vufflens-le-Château (1493), curé de Joulens et Morges (1493), official du diocèse de Lausanne (1497), curé de Vuarrens (1499), curé d'Eclépens (1500)<sup>66</sup>... Devant une telle énumération, que pouvait bien compter Belmont ? Bex qui doit au fisc pontifical 50 sols vers 1364 et 25 livres en 1428, est inscrit en 1493 pour 50 ducats et en 1502 pour 40. Dès 1493, Pierre Colin a obtenu du Saint-Siège l'union de sa cure de Bex à sa prébende canoniale de Berne<sup>67</sup> et, de fait, il jouit de l'une et l'autre jusqu'à sa renonciation de 1502<sup>68</sup>. C'est aussi lui qui demanda et obtint d'Alexandre VI, le 21 novembre 1499, l'union de la chapelle de Belmont à la cure de Bex pour tout le temps qu'il posséderait celle-ci<sup>69</sup>. Cet acte nous fait aussi connaître la redevance due par Belmont au fisc pontifical : 10 ducats ; rappelons que cette redevance était de 10 sols vers 1364 et de 5 livres en 1428.

*Pantaléon Ferranchi, 1529*

Les Archives du Grand-Saint-Bernard nous livrent encore un nom de recteur de Belmont : *Pantaléon Ferranchi*, chanoine de la Congrégation. Le 29 mai 1529, il alberge à Jean Jacodi, clerc, neveu d'un autre Jean Jacodi chapelain de Bex, diverses terres situées à Belmont<sup>70</sup>. Le 7 février

<sup>66</sup> Wirz, t. IV, Berne, 1913 ; t. V, Berne, 1915 ; t. VI, Berne, 1918. Cf. aussi Maxime Reymond, *Les Dignitaires de l'Eglise Notre-Dame de Lausanne*, MDSR, 2<sup>e</sup> série, t. VIII, 1912, p. 299.

<sup>67</sup> Wirz, t. VI, pp. 25-26, N<sup>o</sup> 61.

<sup>68</sup> *Ibid.*, t. VI, p. 324, N<sup>o</sup> 856.

<sup>69</sup> *Ibid.*, t. VI, p. 220, N<sup>o</sup> 569.

<sup>70</sup> Quaglia, AGSB, *Vaud*.

1528, Berne a promulgué son Edit de Réformation et en a poursuivi l'application durant les mois suivants, malgré les oppositions de ceux qui voulaient demeurer fidèles à l'ancienne foi ou qui demandaient en vain que la liberté de célébrer la messe leur fût du moins accordée. La résistance dura des années, mais l'autorité bernoise finit par l'emporter <sup>71</sup>. On peut, semble-t-il, rattacher à ces événements l'acte par lequel le dernier recteur de Belmont alberge, en 1529, des terres de son rectorat.

## Déclin et souvenir

La Réforme, qui triomphe à Aigle et à Bex en 1528, achèvera, dit-on généralement, le déclin de Belmont. La chapelle fut-elle « démolie » <sup>72</sup>, « détruite » <sup>73</sup> ou, d'abord désaffectée, abandonnée, finit-elle par s'effondrer d'elle-même ? Il semble bien que les renseignements précis fassent défaut. Ce silence des textes suggère à M. R.-A. Houriet <sup>74</sup> une hypothèse plausible : « Le village de Belmont, écrit-il, encore mentionné lors de l'occupation bernoise <sup>75</sup>, ne l'est plus au moment de la Réformation. Il doit donc avoir disparu, probablement à la suite d'un incendie, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. » Si cette hypothèse peut être retenue, elle pourrait être rapprochée de l'acte d'Alexandre VI prononçant en 1499 l'union, au moins pour une certaine durée, de la chapellenie de Belmont avec la cure de Bex. Sans doute, un nouveau recteur de Belmont apparaît-il encore en 1529 en la personne de Pantaléon Ferranchi, mais son rôle ne semble guère toucher la vie spirituelle de la chapelle, dont il se limite plutôt à un règlement concernant les biens matériels...

Quoi qu'il en soit, note le chanoine Quaglia, le Saint-Bernard ne conserve plus que certains biens provenant de l'ancienne chapelle. Dans sa réunion du 28 août 1573, le Chapitre du Grand-Saint-Bernard alberge ces biens, situés dans le territoire de Bex, à Pétrimand Veillon comme au plus offrant <sup>76</sup>... Cet albergement paraît être le dernier acte d'administration réelle de l'Hospice du Saint-Bernard dans le domaine relevant de l'ancienne chapellenie de Belmont <sup>77</sup>. Pourtant au siècle suivant, l'Hospice bernardin revient encore dans des ordonnances de Béat Fischer, gouverneur bernois des IV Mandements d'Aigle. Ces ordonnances, datées de

<sup>71</sup> Cf. Léon Dupont Lachenal, *Le Pays de Monthey*, la Réformation sur la Rive droite du Rhône, dans *Ann. val.*, 1952, pp. 85-89.

<sup>72</sup> Isabel, DHV, t. I, p. 195 ; Reymond, DHBS, t. II, p. 50.

<sup>73</sup> Lettre de M. Freddy Gerber, archiviste de Bex, 28 octobre 1965 ; M. Gerber pense que la chapelle a pu être « détruite après 1575 ».

<sup>74</sup> René-Albert Houriet, *Bex, du régime bernois à la révolution vaudoise*, Bex, 1957, p. 27.

<sup>75</sup> Les IV Mandements d'Aigle furent occupés et annexés par Berne en 1475.

<sup>76</sup> Quaglia, GSB, p. 199 ; AGSB, liasse *Chapitres*.

<sup>77</sup> Cet acte marquerait l'abandon définitif de Belmont par le Grand-Saint-Bernard et c'est après cet acte, que la chapelle aurait été détruite, vers 1575, selon l'hypothèse de M. Freddy Gerber.

1664-1665, sont conservées dans les archives de la Commune de Bex ; par elles, le gouverneur convoque devant la Chambre des Appellations Allemandes de la Ville de Berne les charge-ayants du Révérend Seigneur Prévôt de l'Hospice de Mont-Joux et de la Communauté de Bex au sujet du fief de Belmont que la Commune refuse de reconnaître à l'Hospice <sup>78</sup>...

M. Freddy Gerber, archiviste de la Ville de Bex, a recherché dans les plans du territoire établis à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et conservés aux archives communales s'ils contenaient encore des traces de l'ancienne chapelle de Belmont et de ses liens avec le monastère du Grand-Saint-Bernard ; il y a de fait relevé les mentions suivantes : « *Es Monts, la chapelle ruinée* » <sup>79</sup> ; on y trouve aussi mention « d'un fief de *l'Abbaye de Saint-Bernard* qui comprend, entre autres, quatre parcelles aux *Vernays* et une en *Belmont* » <sup>80</sup>.

Le souvenir de la chapelle disparue est encore attesté par Isabel qui assure que « le nom local *Sainte-Marie* s'est conservé jusqu'à notre époque ».

Belmont n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir, le souvenir d'une « localité dans la montagne au-dessus de Bex, aujourd'hui disparue » <sup>82</sup>... De leur côté, Tamini et Délèze <sup>83</sup> rappellent l'ancienne chapelle : « l'église filiale de Sainte Marie » qui « disparut à la Réformation, après avoir desservi les deux hameaux de Belmont, aujourd'hui abandonnés, ainsi que Frenières et les Plans ». On a vu plus haut que René-Albert Houriet a émis l'hypothèse que la disparition pourrait être antérieure à la Réforme : chapelle et hameaux n'auraient-ils pas disparu dans un incendie vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, date qui pourrait se situer en 1499 ou peu auparavant s'il est plausible de voir dans cette catastrophe présumée l'une des causes expliquant le rattachement de Belmont à la cure de Bex en novembre 1499...

« Les vestiges de l'ancienne chapelle sont encore visibles de nos jours ; ils consistent en un amas de pierres provenant des ruines, sur lesquelles ont poussé des arbres et des buissons. En contre-bas existait le cimetière de la communauté <sup>84</sup>. En 1908, lors de la construction de la nouvelle route des Monts, et lors de la création de l'actuelle place de chargement des bois, les ouvriers occupés à ces travaux ont mis au jour des ossements humains, tels que crânes, tibias, etc. » <sup>85</sup>

<sup>78</sup> Communication de M. Gerber.

<sup>79</sup> *Item*.

<sup>80</sup> Communication du colonel Edouard Hausammann (1883-1968), de Bex, au chanoine Quaglia, 1947. Cf. Quaglia, GSB, p. 308. — Isabel, DHV, t. I, pp. 194-195, note aussi que le Plan Seugey, de 1683, porte cette mention : *En Belmont*.

<sup>81</sup> Isabel, *loc. cit.*, p. 195.

<sup>82</sup> Reymond, DHBS, t. II, p. 50.

<sup>83</sup> *Vall. chr.*, p. 160.

<sup>84</sup> L'église de Belmont ayant été autrefois une église paroissiale, il est normal que son cimetière ait reçu les restes mortels de ses paroissiens, et pas seulement en temps d'épidémie comme le pensaient Tamini et Délèze, *Vall. chr.*, p. 160. — L'emplacement de l'ancien cimetière est propriété de la Commune de Bex (renseignement de M. Gerber).

<sup>85</sup> Renseignements de M. Gerber.

Le fonds sur lequel se trouvait la chapelle a été acquis de Louis Genier le 19 janvier 1893 par la famille Mundler, originaire de Kempten en Bavière, établie dans le canton de Vaud au XIX<sup>e</sup> siècle en la personne de Jacob-Frédéric Mündler (1817-1909), négociant à Morges<sup>86</sup>. Son petit-fils Alfred, né à Servion en 1897 et décédé à Tartegnin en 1976, était pasteur de l'Église libre du Canton de Vaud<sup>87</sup> ; il aimait à séjourner dans son chalet des Monts, à proximité de l'ancienne chapelle de Belmont, et il nous y accueillit avec bonhomie, un jour de printemps 1966, en compagnie de M. Freddy Gerber, archiviste communal, et de M. l'abbé Rémo Rossier, curé de Bex ; il nous permit ainsi d'admirer le charme de ces lieux empreints de la poésie des choses disparues et de la grandeur d'un vaste paysage.

Le Règlement communal de la police des constructions, daté du 10 juillet 1951, a constitué une zone archéologique comprenant l'emplacement de l'ancienne chapelle avec ses ruines<sup>88</sup>. On doit louer la Commune de Bex de continuer ainsi d'entourer de respect un lieu où des générations sont venues prier pendant deux siècles au moins, et un sol où leurs morts ont trouvé le repos.

On ne connaît malheureusement aucune image de cette chapelle<sup>89</sup>.

Mais il en resterait un précieux souvenir qui existait encore au début de ce siècle. François Isabel mentionne<sup>90</sup> en effet un missel qui aurait appartenu à l'église de Belmont : « Composé ou copié entre 1323 et 1334 par un moine franciscain de Lausanne » et « bien conservé, il rappelle les meilleures œuvres de ce genre ». Ce manuscrit de grande valeur fut découvert par l'historien de Bex Alfred Milliod (1864-1929) et, selon Isabel, il aurait été déposé à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. Malheureusement, les recherches faites pour revoir ce missel sont restées vaines et M. Jean-Pierre Clavel, directeur de cette Bibliothèque, a bien voulu nous dire que ce manuscrit ne s'y trouve pas et qu'il a même été impossible d'en retrouver la trace, de sorte qu'il est fort douteux que ce missel y ait jamais été réellement déposé. C'est aussi ce que nous a confirmé, après recherches attentives, M. Étienne Hofmann, de la Bibliothèque cantonale et universitaire. Peut-être était-ce une intention de Milliod qui n'a pas été réalisée...

<sup>86</sup> Où il fut naturalisé et reçu bourgeois en 1883. *Répertoire des noms de famille suisses*, t. IV, Zurich, 1970, p. 172. Orthographe actuelle : *Mundler*.

<sup>87</sup> Communications de M. Gerber, de Bex, et de M. Alfred Schnegg, ancien archiviste d'Etat du Canton de Neuchâtel, filleul de M. le pasteur Mundler.

<sup>88</sup> Renseignements de M. Gerber.

<sup>89</sup> M. Gerber a consulté en son temps feu le Dr Henri Vuilleumier (1886-1969) qui possédait la plus importante collection de gravures de Bex et qui était le spécialiste compétent en tout ce qui concerne l'iconographie de cette commune.

<sup>90</sup> Isabel, DHV, t. I, 1914, p. 195. Cf. Reymond, DHBS, t. II, 1924, p. 50 ; Tamini et Délèze, *Vall. chr.*, 1940, p. 160, qui écrivent : « On montre encore aujourd'hui un missel de cette église au XV<sup>e</sup> siècle » (il s'agit sans doute d'une erreur typographique pour XIV<sup>e</sup> siècle).



Pensant aussi à l'éventualité d'une confusion d'Isabel entre la Bibliothèque cantonale et les Archives cantonales, nous avons demandé au directeur de celles-ci, M. Olivier Dessemontet, si le missel de Belmont se trouverait dans ses dépôts, mais, hélas ! ce n'est pas le cas...

Il ne reste donc qu'à espérer qu'un jour vienne où le mystérieux missel sortira de la cachette où il git...

\* \* \*

Au moment de clore cet article que de nouvelles recherches pourront sans doute compléter, nous avons l'agréable devoir de remercier toutes les personnes qui ont bien voulu répondre à nos questions et nous aider dans notre tâche, particulièrement : M. *Charles Borel*, professeur, à Bex ; M. *Jean-Pierre Clavel*, directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire, à Lausanne ; M. *Olivier Dessemontet*, directeur des Archives cantonales, à Lausanne ; M. *Freddy Gerber*, archiviste de la Ville de Bex ; M. *Etienne Hofmann*, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque cantonale et universitaire, à Lausanne ; M. *Maurice Parvex*, directeur de l'Office basvalaisan de la Bibliothèque cantonale du Valais à Saint-Maurice ; M. le chanoine *Lucien Quaglia*, de la Congrégation du Grand-Saint-Bernard, qui a relu notre étude et nous a fourni de précieux renseignements tirés des Archives du Grand-Saint-Bernard ; M. *Alfred Schnegg*, ancien archiviste d'Etat du Canton de Neuchâtel.

Avril 1979